

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE *DROIT, ECONOMIE GESTION* MENTION *ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE*
PARCOURS *STANDARD*, PARCOURS *ACCOMPAGNE***

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la licence : **Droit, Economie Gestion 1^{ère} année**

Mention : ***Administration économique et sociale***

Parcours : ***Standard***

Parcours : ***Accompagné***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Brouillat	Eric	Enseignant-chercheur	Responsable de la licence AES
Gaschet	Frédéric	Enseignant-chercheur	Méthodes de travail Universitaire Microéconomie de L'entreprise
Bergé	Laurent	Enseignant-chercheur	Directeur des études Parcours accompagné

Article 2 : Monsieur Eric Brouillat est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 23/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège Droit Science
Politique Economie Gestion



DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE 1^{ère} année

**Droit, Economie Gestion MENTION *Economie gestion,*
PARCOURS ECONOMIE GESTION, PARCOURS OUI-SI, PARCOURS LICENCE ACCES SANTE,
PARCOURS CPGE EIFFEL, PARCOURS INTERNATIONAL ECONOMICS**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion,*

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^eet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la licence : **Droit, Economie Gestion 1^{ère} année**

Mention : ***Economie gestion***

Parcours : ***Economie gestion***

Parcours : ***OUI-SI***

Parcours : ***Licence Accès Santé***

Parcours : ***CPGE Eiffel***

Parcours : ***International economics***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
GENESTE	Nathalie	PRAG	Macroéconomie 1
BECCUCCI	Romain	Professeur agrégé	Responsable du parcours Eiffel
ROUX	Pascale	PR	Microéconomie 1
SIGNORINI	Charles	PRAG	Introduction à la comptabilité
LAMOULIATTE-SCHMITT	Helena	MCF	Anglais
LOURME	Alexandre	PRAG	Outils Mathématiques pour l'économie et la gestion
URSU	Eugen	PRAG	Statistiques descriptives 1
YILDIZOGLU	Murat	PR	Microéconomie 2

Article 2 : Madame GAUTHIER Marie est nommée en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 23/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège Droit Science
Politique Economie Gestion



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE DROIT,
ECONOMIE GESTION MENTION ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour
la licence : **Droit, Economie Gestion - 2^{ème} année**
Mention : **Administration économique et sociale**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Brouillat	Eric	Enseignant-chercheur	Responsable de la licence AES
Carrincazeaux	Christophe	Enseignant-chercheur	Analyse Macroéconomique
Zumpe	Martin	Enseignant-chercheur	Directeur des études

Article 2 : Monsieur Martin Zumpe est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 23/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège Droit Science
Politique Economie Gestion



DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE 2^{ème} année

**Droit, Economie Gestion MENTION *Economie gestion,*
PARCOURS ECONOMIE GESTION, PARCOURS LICENCE ACCES SANTE, PARCOURS CPGE
EIFFEL, PARCOURS INTERNATIONAL ECONOMICS**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion,*

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^oet L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la licence : **Droit, Economie Gestion 2^{ème} année**

Mention : ***Economie gestion***

Parcours : ***Economie gestion***

Parcours : ***Licence Accès Santé***

Parcours : ***CPGE Eiffel***

Parcours : ***International economics***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BECCUCCI	Romain	Professeur agrégé	Responsable du parcours Eiffel
ROUX	Pascale	PR	Microéconomie 3 : les structures de marché
URSU	Eugen	MCF	Outils Mathématiques 3
BARON	Olivier	MCF	Microéconomie 4 : théorie des jeux
CHAVANE	Marie	PRAG	Comptabilité de gestion
SENEGAS	Marc-Alexandre	PR	Macroéconomie 4 : du court et du moyen termes
LAMOULIATTE-SCHMITT	Helena	MCF	Responsable du parcours International Economics

Article 2 : Monsieur Stéphane VIROL est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 23/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège Droit Science
Politique Economie Gestion



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE DROIT,
ECONOMIE GESTION MENTION ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la licence : **Droit, Economie Gestion - 3^{ème} année**
Mention : **Administration économique et sociale**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Virol	Stéphane	Enseignant-chercheur	Economie territoriale
Carrincazeaux	Christophe	Enseignant-chercheur	Economie industrielle et des organisations
Brouillat	Eric	Enseignant-chercheur	Responsable de la licence AES

Article 2 : Monsieur Eric Brouillat est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 23/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège Droit Science
Politique Economie Gestion



DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE 3^{ème} année

Droit, Economie Gestion MENTION *Economie gestion*,

PARCOURS COMPTABILITE CONTROLE ET FINANCE, PARCOURS COMPTABILITE CONTROLE ET FINANCE en ALTERNANCE, PARCOURS SCIENCES DU MANAGEMENT, PARCOURS SCIENCES DU MANAGEMENT-NAPLES, PARCOURS METHODE INFORMATIQUE APPLIQUEE A LA GESTION DES ENTREPRISES, PARCOURS ECONOMIE DE LA FIRME-PREPA ATS

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la licence : **Droit, Economie Gestion 3^{ème} année**

Mention : ***Economie gestion***

Parcours : ***Comptabilité contrôle et finance***

Parcours : ***Comptabilité contrôle et finance – double diplôme BUT***

Parcours : ***Comptabilité contrôle et finance en alternance***

Parcours : ***Comptabilité contrôle et finance en alternance – double diplôme BUT***

Parcours : ***Sciences du management***

Parcours : ***Sciences du management – double diplôme BUT***

Parcours : ***Sciences du management - Naples***

Parcours : ***Méthode informatique appliquée à la gestion des entreprises (MIAGE)***

Parcours : ***Economie de la firme-prépa ATS***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
SIGNORINI	Charles	PRAG	Responsable L3 CCF et CCF en alternance
RIVIERE	Marie-Charlotte	PRAG	Responsable L3 Sciences du management
POURTIER	Frédéric	PR	Responsable L3 MIAGE
HANNART	Olivier	Professeur agrégé	Responsable L3 Economie de la firme
CHAVANE	Marie	PRCE	Communication avec le monde professionnel
LOURME	Alexandre	PRAG	Outils mathématiques et statistiques appliqués

Article 2 : Madame Marie-Charlotte RIVIERE est nommée en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire

Fait à Bordeaux, le : 23/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège Droit Science
Politique Economie Gestion



DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE 3^{ème} année

**Droit, Economie Gestion MENTION *Economie gestion,*
PARCOURS STRATEGIES, DECISIONS, ET POLITIQUES ECONOMIQUES, PARCOURS
STRATEGIES, DECISIONS ET POLITIQUES ECONOMIQUES-MAGEVAL 1, PARCOURS
STRATEGIES, DECISIONS ET POLITIQUES ECONOMIQUES-MAGEFI 1**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion,*

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'exams en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la licence : **Droit, Economie Gestion 3^{ème} année**

Mention : ***Economie gestion***

Parcours : ***Stratégies, décisions, et politiques économiques***

Parcours : ***Stratégies, décisions, et politiques économiques - MAGEVAL 1***

Parcours : ***Stratégies, décisions, et politiques économiques - MAGEFI 1***

Parcours : ***International Economics***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
VIROL	Stéphane	MCF	Travail d'étude et de recherche
SENEGAS	Marc-Alexandre	PR	Macroéconomie 5 et European economics integration
DUCASSE	Jean-Michel	PRAG	Outils mathématiques
BARON	Olivier	MCF	Statistiques inférentielles
DUPUY	Michel	PR	Economie monétaire et finance internationale
LEBRETON	Marie	MCF	Introduction à l'économétrie
BADARAU	Cristina	MCF	Modélisation macroéconomique
LAMOULIATTE-SCHMITT	Helena	MCF	Responsable de la L3 International economics

Article 2 : Monsieur Eric BERR est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'exams de l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 23/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège Droit Science
Politique Economie Gestion



DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
DU MASTER DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT
PARCOURS STANDARD,
PARCOURS MAGEVAL 2
PARCOURS DOUBLE DIPLOME BAYREUTH
PARCOURS GRADUATE PROGRAMME SENSE

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master :

Economie

Mention : **Economie du développement**

Parcours : **Standard**

Parcours : **MAGEVAL 2**

Année d'étude : **1^{ère} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
BARON	Olivier	MCF	Travaux dirigés en techniques quantitatives
BARGAIN	Olivier	PR	Responsable MAGEVAL2-APP
BERGOUGNAN	Christophe	PR	Méthodes démographiques
BERR	Eric	MCF	Financement du développement Histoire de la pensée du développement
BEZZON	Bastien		Conférences de méthode
BOUTIN	Delphine	MCF	Economie du comportement Responsable M2 EADD
CLEMENT	Matthieu	PR	Economie des inégalités Conférences de méthode Logiciel statistique (Stata) Responsable Mention et M1 économie du développement
COMBARNOUS	François	PR	Statistiques et probabilités appliquées Statistique exploratoire multidimensionnelle
FERRARI	Sylvie	MCFPR	Economie de l'anthropocène Responsable M2 EIE
GONDARD	Claire	MCF	Economie sociale et solidaire Conférences de méthode Dynamiques de populations Co-responsable M2 CCPD
LEVEQUE	Christophe	MCF	Econometrics Macroéconomie – Long terme
ROUGIER	Eric	PR	Macroeconomics – Short term Institutions, politiques publiques et développement Responsable M2 CCPD
ROUILLO	Sébastien	PR	Microéconomie - Théorie des jeux Economie des ressources naturelles Responsable M2 I3E
STOEFFLER	Quentin	MCF	Dynamiques des populations Co-responsable M2 EADD

Article 2 : Monsieur **CLEMENT** est nommé en qualité de président du jury.
Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
DU MASTER DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION ECONOMIE INTERNATIONALE**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Droit, Economie, Gestion***

Mention : ***Economie internationale***

Année d'étude : **1^{ère} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
DUPUY	Michel	PR	Finance internationale
BRANA	Sophie	PR	Economie et politique monétaire
NICET CHENAF	Dalila	MCF	Globalisation and development
CHIAPPINI	Raphael	MCF	Commerce international
LAHET	Delphine	MCF	Macroéconomie des pays émergents
JORDI	Louis	ATER	Conférences de méthode
CHIARADIA	Hugo	Contrat doctoral	Conférences de méthode

Article 2 : Monsieur Michel DUPUY est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science Politique
Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT
ECONOMIE GESTION MENTION INTELLIGENCE ECONOMIQUE,
INNOVATION ET TERRITOIRE
PARCOURS ECONOMIE DE L'INNOVATION ET VEILLE STRATEGIQUE
PARCOURS INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Droit, Economie, Gestion***

Mention : ***Intelligence économique, innovation et territoire***

Parcours : ***Economie de l'innovation et veille stratégique & Ingénierie du développement territorial***

Année d'étude : 1^{ère} année de Master

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Carrincazeaux	Christophe	Enseignant-chercheur	Intelligence économique et territoriale
Gaschet	Frédéric	Enseignant-chercheur	Organisation territoriale de l'action publique
Gaussier	Nathalie	Enseignant-chercheur	Finances locales

Article 2 : Monsieur / Madame Frédéric Gaschet est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège Droit
Science Politique Economie Gestion



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT
ECONOMIE GESTION MENTION MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
STATISTIQUES**
**PARCOURS INGENIERIE DES RISQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS –
FINANCE QUANTITATIVE ET ACTUARIAT**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Droit, Economie, Gestion***

Mention : ***Mathématiques Appliquées Statistiques***

Parcours : Ingénierie des risques économiques et financiers – Finance, Actuariat, Economic Risks et Datasciences (IREF-FAERDS)

Année d'étude : 1^{ère} année de Master

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Boussetta	Selma	MCF	Théorie financière
Lebreton	Marie	MCF	Econometrie des séries temporelles
Sénégas	Marc-Alexandre	PU	- (Coordinateur du master)
Zumpe	Martin	MCF	Marchés financiers et politique monétaire

Article 2 : Monsieur Sénégas est nommé(e) en qualité de président/e du jury.

.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science Politique
Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT
ECONOMIE GESTION MENTION MONNAIE, BANQUE, FINANCE ET ASSURANCE
PARCOURS BANQUE, FINANCE ET NÉGOCE INTERNATIONAL, PARCOURS
BANQUE, FINANCE ET NÉGOCE INTERNATIONAL-MAGEFI 2**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : **Economie**

Mention : **Monnaie, Banque, Finance et assurance**

Parcours : **Banque, Finance et négoce international (BFNI)**

Parcours : **Banque, Finance et négoce international – MAGEFI 2**

Année d'étude : **1^{er}année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
BADARAU	Cristina	MCF	Produits dérivés
FIGUET	Jean Marc	PR	Banque et finance
LEROY	Aurélien	MCF	Analyse financière et extra financière

Article 2 : Monsieur Aurélien Leroy est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT
ECONOMIE GESTION MENTION MONNAIE, BANQUE, FINANCE ET ASSURANCE
PARCOURS FFINANCE VERTE**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : **Economie**

Mention : **Monnaie, Banque, Finance et assurance**

Parcours : **FINANCE VERTE (FV)**

Année d'étude : **1^{er}année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
LEROY	Aurélien	MCF	Analyse financière et extra financière
GAUTHIER	Marie	MCF	
RAFFESTIN	Louis	MCF	Création de valeur élargie et valorisation des actifs environnementaux et sociaux

Article 2 : Monsieur Louis RAFFESTIN est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT
ECONOMIE GESTION MENTION ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT
PARCOURS INGENIEUR ECONOMISTE DE L'ENERGIE ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : **Economie**

Mention : **Economie du développement**

Parcours : **Ingénieur Economiste de l'énergie et de l'environnement (I3E)**

Année d'étude : **2^{ème} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Augeraud-Véron	Emmanuelle	PR	Aide à la décision - Compensation écologique
Ferrari	Sylvie	PR	Indicateurs de développement durable
Rouillon	Sébastien	PR	Marché électrique - Changement climatique

Article 2 : Monsieur Sébastien Rouillon est nommé en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER
DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT
PARCOURS ANALYSES DES POLITIQUES PUBLIQUES**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : **Economie**

Mention : **Economie du développement**

Parcours : **Analyses des politiques publiques (APP)**

Année d'étude : **2^{ème} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Bargain	Olivier	PU	Political Economy & Welfare Economics
Boutin	Delphine	MCF	Advanced Microeconomics
Herault	Nicolas	PU	Labor Economics

Article 2 : Monsieur Olivier Bargain est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER
DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT
PARCOURS CONCEPTION ET CONDUITE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT
ET D'URGENCE**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : **Economie**

Mention : **Economie du développement**

Parcours : **Conception et conduite des projets de développement et d'urgence (CCPD)**

Année d'étude : **2^{ème} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Gondard-Delcroix	Claire	Co-responsable du Master CCPD (MCF)	Pauvreté et politiques sociales
Fernandez	Célia	Co-responsable du Master CCPD	Programmation des projets de développement
Clément	Matthieu	Membre de l'équipe pédagogique (PU)	Santé et Nutrition

Article 2 : Madame Gondard-Delcroix est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 15/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER
DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT
PARCOURS ECONOMISTE - ANALYSTE DE DONNEES DU DEVELOPPEMENT**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : **Economie**

Mention : **Economie du développement**

Parcours : **Economiste- analyste de données du développement (EADD)**

Année d'étude : **2^{ème} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Boutin	Delphine	MCF	Advanced Microeconomics
Stoeffler	Quentin	MCF	Structural change
Clément	Matthieu	PU	Santé et Nutrition
Gondard-Delcroix	Claire	MCF	Pauvreté et politiques sociales

Article 2 : Madame Delphine Boutin est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT
ECONOMIE GESTION MENTION ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT
PARCOURS INGENIEUR ECONOMISTE DE L'ENERGIE ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : **Economie**

Mention : **Economie du développement**

Parcours : **Ingénieur Economiste de l'énergie et de l'environnement (I3E)**

Année d'étude : **2^{ème} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Augeraud-Véron	Emmanuelle	PR	Aide à la décision - Compensation écologique
Ferrari	Sylvie	PR	Indicateurs de développement durable
Rouillon	Sébastien	PR	Marché électrique - Changement climatique

Article 2 : Monsieur Sébastien Rouillon est nommé en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
DU MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION
MENTION ECONOMIE INTERNATIONALE
PARCOURS COMMERCE ET STRATEGIES INTERNATIONALES**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Droit, Economie, Gestion***

Mention : ***Economie Internationale***

Parcours : ***Commerce et stratégies internationales (CSI)***

Année d'étude : **2^{ème} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Cardebat	Jean-Marie	PR	Strategy
Chiappini	Rapahel	MCF	International Environnement

Article 2 : Monsieur Jean Marie CARDEBAT est nommé en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
DU MASTER DROIT, *ECONOMIE, GESTION*
MENTION *ECONOMIE INTERNATIONALE*
PARCOURS *ECONOMIC AFFAIRS***

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Droit, Economie, Gestion***

Mention : ***Economie Internationale***

Parcours : ***Economic affairs (EA)***

Année d'étude : **2^{ème} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Blancheton	Bertrand	PR	Luxury Economy
Cormier	Cécile	MCF	European Business Knowledge

Article 2 : Monsieur Bertrand Blancheton est nommé en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le :

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
DU MASTER DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION ECONOMIE INTERNATIONALE
et MENTION MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE
PARCOURS ECONOMIE, BANQUE, FINANCE INTERNATIONALE,
PARCOURS ECONOMIE, BANQUE, FINANCE INTERNATIONALE -Véronne**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Droit, Economie, Gestion***

Mention : ***Economie Internationale***

Mention : ***Monnaie, Banque Finance, Assurance***

Parcours : ***Economie, Banque, Finances Internationales***

Parcours : ***Economie, Banque, Finances Internationales - Véronne***

Année d'étude : ***2^{ème} année de Master***

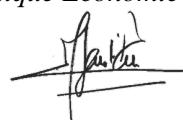
Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
DUPUY	Michel	PR	Macroéconomie internationale
BRANA	Sophie	PR	Banque et finance
NICET CHENAF	Dalila	MCF	Econométrie avancée
CHIAPPINI	Raphael		Advanced quasi-experiments in international macroeconomics
LEROY	Aurélien	MCF	Advanced quasi-experiments in international macroeconomics
BADARAU	Cristina	MCF	Gestion d'actifs et simulation de portefeuille
RAFFESTIN	Louis	MCF	Data et logiciels
LAHET	Delphine	MCF	Initiation à la recherche/insertion professionnelle

Article 2 : Monsieur Dupuy Michel est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
DU MASTER DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION INTELLIGENCE ECONOMIQUE, INNOVATION ET TERRITOIRE
PARCOURS ECONOMIE DE L'INNOVATION ET VEILLE STRATEGIQUE ,
PARCOURS ECONOMIE DE L'INNOVATION ET VEILLE STRATEGIQUE- SASSARI
PARCOURS ECONOMIE DE L'INNOVATION ET VEILLE STRATEGIQUE-
TIMISOARA**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Droit, Economie, Gestion***

Mention : ***Intelligence économique, innovation et territoire***

Parcours : ***Economie de l'innovation et veille stratégique (EIVS)***

Parcours : ***Economie de l'innovation et veille stratégique – Sassari***

Parcours : ***Economie de l'innovation et veille stratégique - Timisoara***

Année d'étude : **2^{ème} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Carrincazeaux	Christophe	Enseignant	Resp. parcours
Belin	Jean	Enseignant	Economie de la Défense et Structures actionnariales
Sterzi	Valerio	Enseignant	Economie de la propriété intellectuelle

Article 2 : Monsieur Carrincazeaux est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le : 10/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
DU MASTER DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION INTELLIGENCE ECONOMIQUE, INNOVATION ET TERRITOIRE
PARCOURS INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL,
PARCOURS INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - ESPAGNE**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Droit, Economie, Gestion***

Mention : ***Intelligence économique, innovation et territoire***

Parcours : ***Ingénierie du développement territorial (IDET)***

Parcours : ***Ingénierie du développement territorial - Espagne***

Année d'étude : **2^{ème} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
GASCHET	Frédéric	MCF	Analyse spatiale / Logement
GAUSSIER	Nathalie	MCF	Finances locales / Environnement
PEYREFITTE	Marilyne	MCF	Action économique / Europe / Evaluation
POUYANNE	Guillaume	MCF	Mobilité / Atelier de terrain

Article 2 : Madame GAUSSIER Nathalie est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT
ECONOMIE GESTION MENTION MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
STATISTIQUES**
**PARCOURS INGENIERIE DES RISQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS –
ECONOMIC RISKS AND DATA SCIENCE**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Droit, Economie, Gestion***

Mention : ***Mathématiques Appliquées Statistiques***

Parcours : Ingénierie des risques économiques et financiers – Economic risks and data science (IREF-ERDS)

Année d'étude : 2ème année de Master

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Boussetta	Selma	MCF	Professional Internship
Senegas	Marc-Alexandre	PU	Macroeconomic risks and forecasting
Pujol	Yoris	Professeur Associé	Environnement Prudentiel

Article 2 : Monsieur Marc-Alexandre Senegas est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science Politique
Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT
ECONOMIE GESTION MENTION MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
STATISTIQUES**
**PARCOURS INGENIERIE DES RISQUES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS –
FINANCE QUANTITATIVE ET ACTUARIAT**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Droit, Economie, Gestion***

Mention : ***Mathématiques Appliquées Statistiques***

Parcours : Ingénierie des risques économiques et financiers – Finance quantitative et actuariat (IREF-FQA)

Année d'étude : 2^{ème}année de Master

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Boussetta	Selma	MCF	Gestion de portefeuille 2
Senegas	Marc-Alexandre	PR	Coordinateur du master
Pujol	Yoris	Professeur Associé	Environnement Prudentiel

Article 2 : Madame Selma Boussetta est nommée en qualité de président/e du jury.

.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science Politique
Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT
ECONOMIE GESTION MENTION MONNAIE, BANQUE, FINANCE ET ASSURANCE
PARCOURS BANQUE, FINANCE ET NEGOCE INTERNATIONAL,**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : **Economie**

Mention : **Monnaie, Banque, Finance et assurance**

Parcours : **Banque, Finance et négoce international (BFNI)**

Année d'étude : **2^{ème} année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Leroy	Aurélien	MCF	Analyse financière et extra-financière*
Gauthier	Marie	MCF	Forecasting financial time-series
Lapteacru	Ion	MCF	Produits dérivés

Article 2 : Monsieur LEROY Aurélien est nommé en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le : 19/09/2025

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*



**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT
ECONOMIE GESTION MENTION MONAIE, BANQUE, FINANCE ET ASSURANCE
PARCOURS FINANCE VERTE**

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;

L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : **Economie**

Mention : **Monnaie, Banque, Finance et assurance**

Parcours : **FINANCE VERTE (FV)**

Année d'étude : **2^{eme}année de Master**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
Leroy	Aurélien	MCF	Analyse financière et extra-financière*
Raffestin	Louis	MCF	Histoire de la finance responsable
Gauthier	Marie	MCF	Séminaire de finance verte

Article 2 : Monsieur Louis RAFFESTIN est nommé/e en qualité de président/e du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour l'année universitaire 2025-2026.

Fait à Bordeaux, le :

M. Jean-Christophe Saint-Pau
Le directeur du collège *Droit Science
Politique Economie Gestion*

